



Le 12/12/2019

Grève dans les transports franciliens : la baisse de fréquentation des centres commerciaux s'amplifie

Après une semaine de grèves et de difficultés de circulation, les centres commerciaux d'Ile-de-France accusent une baisse de leur visitorat de 12% par rapport à la même période de l'année dernière qui était elle-même en fort repli (*source : indice Quantaflow pour le CNCC*).

Alors qu'il est probable que les mouvements sociaux se poursuivent jusqu'à Noël, le Conseil National des Centres Commerciaux a sollicité du Ministère de l'Economie la remise en place des mesures de soutien au commerce qui avaient été prises à la suite du mouvement des gilets jaunes.

Bercy a d'ores et déjà confirmé que seraient accordées des ouvertures dominicales supplémentaires pendant la période des soldes d'hiver qui débutera le 8 janvier, ce dont le CNCC se félicite.

À propos du CNCC

Le Conseil National des Centres Commerciaux est l'organisation professionnelle française fédérant tous les acteurs participant à la promotion et au développement des sites commerciaux : promoteurs, propriétaires, gestionnaires, enseignes, prestataires et groupements de commerçants. Outre l'objectif d'assurer la représentation des intérêts de ses diverses composantes, le CNCC s'attache à défendre le dialogue entre ses différents membres, à organiser la réflexion prospective et le travail en commun de ses adhérents. Il a vocation à rassembler tous les acteurs du commerce au sein des espaces commerciaux qu'ils soient centres commerciaux, retail parks ou commerces de pied d'immeuble.

Le CNCC compte plus de 400 sociétés adhérentes représentant plus de 800 sites commerciaux en France, dont 1 sur 5 est situé en centre-ville.

Contact Presse :

communication@cncc.com

01 53 43 82 60

Agence Shan pour le CNCC

Rachel Thannberger

rachel.thannberger@shan.fr

06 13 27 31 02

Delphine Bosc

delphine.bosc@shan.fr

07 76 09 21 71

[Cliquez ici si vous souhaitez ne plus recevoir d'emails de notre part](#)